

>>>> RMA : de la main d'oeuvre <<<< à 4,3 euros TTC de l'heure !

Fini le SMIC horaire à 6,83 euros. Place au RMA à 2 euros !

Le patronat l'a voulu, le gouvernement le fait : de la main d'oeuvre à 4,3 euros de l'heure (28,20f), toutes charges comprises, pour les entreprises privées, ce n'est pas encore un salaire mexicain ou indonésien mais c'est sur le bon chemin.

Sous couvert de charité et de bons sentiments, le gouvernement entend livrer pieds et poings liés les quelques 2 millions de RMIstes et ayants droit à l'exploitation patronale la plus sauvage : Ou tu bosses là ou on te dit, ou tu crèves.

Le projet de loi Fillon prévoit en effet de verser le RMI non au RMIste mais à l'employeur qui le fera trimer. A charge pour celui-ci de verser le petit complément pour atteindre le SMIC horaire. Ce petit complément ne s'appellera pas salaire mais RMA.

Mais pour les RMAste, le boulot sera le même que celui de tou-te-s les salarié-e-s à temps partiel.

Si l'expérience réussit, gageons qu'elle sera étendue aux autres catégories de chômeurs.

C'est un singulier retour au temps de Zola que nous promet là le gouvernement Raffarin. Et pas seulement en termes de salaire.

L'employeur n'est plus un patron dont l'objectif est de tirer le plus de profit possible de son salarié mais un "tuteur" qui accompagne "l'insertion" de l'ex-chômeur qu'il a peut-être contribué à créer !

En effet, il aura toute latitude pour signaler au président du conseil général (promu patron des RMIstes) la mauvaise volonté d'insertion du RMAste afin que ce dernier lui supprime le RMI.

Si le ministre Fillon menait à bien son projet de RMA, le RMI serait ainsi sous une épée de Damoclès: Ou tu te soumetts, ou on te coupe les vivres à toi et à ta famille.

L'objectif n'est pas de donner un revenu décent aux RMistes (Vit-on ou survit-on avec un demi-SMIC ? Combien reste-t-il une fois déduits les frais de transport, de cantine, de garde d'enfant ?), encore moins un emploi (le RMA est un CDD de 6 mois renouvelable au maximum deux fois).

Outre la mise à disposition du patronat de salarié-e-s au coût défiant toute concurrence, l'objectif est idéologique :

- il s'agit de faire accroire que les RMistes sont des incompetent-e-s, des handicapé-e-s sociaux ou des fainéant-e-s alors qu'ils sont les rejetons adultérins du couple patronat-CFDT : les RMistes sont une partie des 60 % des chômeurs non indemnisé-e-s par l'Assédict.

- il s'agit aussi de flatter dans le sens du poil un électorat bourgeois qui ne supporte pas que des pauvres soient oisifs, et de donner en pâture des bouc-émissaires à l'électorat populaire qui s'épuise pour un SMIC sans comprendre que toutes ces prétendues " aides à l'emploi " inférieures au SMIC détruisent celui-ci.

Il faut le redire même si c'est l'évidence: c'est le patronat qui crée le chômage de masse en refusant la diminution du temps de travail de tou-te-s afin d'en donner à tou-te-s. C'est le patronat qui entretient le chômage de masse pour s'assurer une main d'oeuvre docile et bon marché.

La dignité ne réside pas dans l'obligation d'effectuer des tâches dont personne ne veut pour un plat de lentilles.

Le patronat & le gouvernement doivent payer les conséquences de leur politique :

Avec ou sans emploi, chaque individu a besoin d'un revenu minimum au SMIC.

Libre choix de son emploi et de sa formation !

Alençon, le 15 mai 2003.

AC ! - 16 rue Etoupée - 61000 ALENÇON - Tél. : 02.33.82.03.36 - mail : ac61@aol.com

>>>> La fiche du collectif avec les coordonnées et les activités <<<<

>>>> [Cliquez ici pour fermer la fenêtre](#) <<<<

dernière mise à jour : mardi 20 mai 2003